

BUREAU DE SANTE.

Mariages,
Naissances,
Décès
Inscrits dans les derniers 24
heures.

MARIAGES.

Cornelius Mechau à Mary Pierce; Cornelius Oueland à Ruth Denford; Caswell Crawford à Clara Wilson; Henry P. Kruger à Maud O'Connor; Peter Evans à Lillie Davis; Turner Doherty à Mary Williams.

NAISSANCES.

Mme Jos. P. Reiden, une fille; James Adams, un garçon; Aug. McShane, un garçon; Nicholas Matubich, un garçon; Olivia Durand, une fille; Jacob L. Schulz Sr., une fille; Jia, C. Conquer, un garçon; Wm. Dragon, une fille; Walter R. Wickes, un garçon; S. Guerrera, un garçon; Emile E. Sander, une fille; L. O. Sleggett, un garçon; Robert Mitchell, un garçon.

DÉCÈS.

Veuve Sabina Drury, 64 ans, 5727 Tchoupitoulas; David Levy, 63 ans, Bayou Lane; John P. McCleary, 2 ans, 200 Eliza; Chas H. Kihmeaud, 6 ans, Hôpital de Charité; Mrs. Edwards, 50 ans, 818 St-Joseph; Agathe Raymond, 55 ans, 212 Holtzman; James L. Aronoff, 31 ans, 2845 S. Remparts; Mary Logan, 53 ans, Hôpital de Charité; Duncan Laidler, 15 ans, Hotel Dieu; David Duprey, 75 ans, 337 Ferret; Harry Holden, 2 ans, Asile de la rue Septembre; Paul Beemer, 42 ans, Hôpital de Charité; Cecilia Raymond, 19 ans, 1814 Conti; Vve Edward Jones, 63 ans, 932 N. Eschelle; Martin Tillman, 12 ans, Hôpital de Charité; Francis Charles, 25 ans, Hôpital de Charité; Geo. Dupart, 3 mois, 1312 St-Antoine.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Successions ouvertes:
Eva Heinekin, Wm H. Wilson, A. J. Morgan, Wm W. Bouillet, Thomas O'Connor, Felix Evola.

Jessica G. McGuire vs Gussie G. Lowenstein, séparation de corps et de biens.

H. Conrad Baumgartner vs Frederick Baumgartner, demande de partie.

J. Watts Kearney et fils vs John J. Wilson, réclamation de \$465 sur des billets.

Theodore Frank Erben vs Interstate Trust & Savings Bank, receveur, réclamation de \$1,534 40 sur un contrat.

Watts K. Leverich vs Sallie M. Callendar, prises exécutif de \$6,000. Chapin et Gure vs Rufus C. Bush, réclamation de \$3,95 sur un compte courant.

Martha Tomlinson Riley vs les héritiers de Mme Elizabeth Dally, action en recouvrement de \$1,000 sur un procès exécutif.

Robert A. Jacob vs Mme M. E. Siner, réclamation de \$298.75 sur un contrat.

Ide Rothstein vs Ike Shinsky, séparation de corps et de biens.

DEUXIÈME COUR CRIMINELLE

DE CITÉ.

JUGE A. M. ADDOIN.

Comparutions
Franc Bosisi, James La Marque, larcin; Luke Caruso, Jake Ross, témoin à charge; Horace Sylvester, violation de l'acte 84 de 1904; Aug. Corne, actes de violence; Chas. A. Legende, larcin.

Condamnations:
Josephine Lepierianic, actes de violence, 80 d'amende ou 30 jours de prison; Leo Brosette, violation de l'acte 30 de 1892, 825 d'amende ou 60 jours de prison; Fred Beckert menaces, \$250 de caution ou 30 jours d'incarcération.

Trouvé coupable:
James Foster, attaque.

Affaires abandonnées:
Fred Rickert, actes de violence; Isaac Smith, attaque et blessure.

Acquittés:
Isaac Smith, jeux illégitimes; John Gross, actes de violence; John Anderson, témoin à charge.

Envoyé devant la cour criminelle:
Thomas Wimby, vif.

Ventes inscrites au bureau d'années.

Joseph A. Zeller à Security Bidg. and Loan Assn., terrain, Annunciation, Tchoupitoulas, Valmont et Léontine, \$1,500.

L'acquéreur à Joseph J. Landry, même propriété, \$1,200.

James T. Nix à John Buttisse et épouse, 2 terrains, Spruce, Leonidas, Culin et Joliet, \$1,107.

Mme Jules Lacoste et fils à Wm. Bernard et épouse, terrain, Hennery, Alexander, Toulouse, et St. Pierre \$700.

Alfred Slidell et fils au Dr. C. N. Chastang, option pour l'achat d'une portion, Conti, Lopez, Salcedo et Promenade Carondelet pour \$3,400.

Nyka Land Co. Ltd. à P. Sapru, terrain, Broad, Lapeyrouse, La Harpe et White, \$5,24.

Joseph Paullin à Crescent City Bidg & Loan Assn., terrain, Dauphin, Ste-Anne, Dumaine et Bourbon, \$2,800.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, \$2,800.

Faits divers.

Testament du chef O'Connor.

Le testament de Thomas O'Connor, le défunt chef du corps des pompiers de notre ville, a été homologué hier à la Cour civile de district.

Ce document a été rédigé le 18 mai 1911, c'est-à-dire la veille du suicide de M. O'Connor, en présence du notaire Frederick Zengel et des témoins suivants: M. M. Sautter, D. Marks, John R. Louis et Edmund Wedener.

Le testateur après avoir indiqué les diverses dispositions qui devraient être adoptées au sujet de ses biens, nomme M. John E. Madlon, exécuteur testamentaire et charge l'avocat Henry P. Dart de s'occuper des affaires légales de sa succession.

Poursuites intentées à des compagnies.

L'attorney fédéral Charlton Beattie a intenté des poursuites bler aux compagnies de chemin de fer suivantes, pour contrebande à l'ordre du jour, aux compagnies de transport de musiciens, leurs voitures de freins de sûreté: New Orleans-Northeastern, New Orleans-Great Northern, Louisiana Railway and Navigation Company et New Orleans Public Belt Railroad.

Prochain retour du cuirassé "Idaho."

Natchez, Miss., 24 mai—En raison de la bâche rapide du niveau du fleuve, le capitaine Hiner, chargé de piloter le cuirassé "Idaho" pendant son voyage sur le Mississippi, a résolu d'avancer la date du départ de ce bâtiment.

Consequently l'"Idaho" au lieu de quitter Natchez le 26 mai, ainsi que la chose avait été annoncée, partira jeudi le 25 mai, à 8 heures du matin.

Deux pensionnaires de cette maison, les Mmes Diane Ray et Marguerite d'Azyer, ont été arrêtées en même temps que Primarac et seront maintenues à la disposition de la justice en qualité de témoins.

Singulière requête.

Les agents de police, c'est leur métier, doivent souvent remplir des pénibles corvées, néanmoins jamais jusqu'à ce qu'il n'ait été venu à l'idée de personnes de transformer ces honnêtes fonctionnaires en charabins dépuces, ou quelque autre chose qu'ils puissent faire pour empêcher l'application de la loi.

Le capitaine Doyle, qui remplace temporairement l'inspecteur Reynolds, n'a encore pris aucune décision pour répondre à cette étrange requête.

HOTEL DE VILLE.

À tout cours d'après ce que nous savons, l'hôtelier-maire de la ville, l'ingénieur Hardee, l'architecte Christy et quelques membres de la commission scolaire, il a été décidé de recommander au conseil municipal de voter une ordonnance pourvoyant à la démolition de l'Ecole McDonogh No 14 et à la reconstruction sur le même emplacement d'un bâtiment moderne qui coûtera \$100,000.

L'école McDonogh 14 est située sur l'avenue Peters, entre les rues Collis et Chestnut. Récemment, le conseil avait voté un crédit de 50,000 dollars pour la construction d'une annexe à cette école, mais après une inspection de l'ingénieur Hardee et de l'architecte Christy il a été reconnu que le corps central du bâtiment est en fort mauvais état, et qu'il serait plus économique de le démolir entièrement pour reconstruire une école moderne.

Ce projet est bien accueilli par le conseil, cette école sera l'une des plus belles de la ville.

Arrestation d'un souteneur.

La police de notre ville a procédé hier matin à l'arrestation d'un individu du nom de Constantine Frimacar, dont le casier judiciaire n'est pas parfait, pas de la première blancheur et qui est connu comme un professionnel de la traite des blanches.

Primarac, d'après des informations communiquées à notre police par le ministère de la Justice français, a été condamné à l'avers de 1900, à l'expiration d'un emprisonnement de cinq ans, a été expulsé de Paris. C'est alors qu'il vient aux Etats-Unis où il ne tarde pas à exercer sa nouvelle industrie.

Il était surveillé depuis quelques jours par la police de sécurité et la preuve de ses relations avec des femmes de mœurs légères ayant été faite, il a été arrêté hier matin dans la maison portant le no 213 rue Broad.

Deux pensionnaires de cette maison, les Mmes Diane Ray et Marguerite d'Azyer, ont été arrêtées en même temps que Primarac et seront maintenues à la disposition de la justice en qualité de témoins.

Arrestation de braconniers.

Peter Harvey, patron de la chaîne de pêche "Brania" et ses deux matelots, ont été arrêtés dans la soirée de mardi au Bayou Neuville, paroisse St-Bernard, par le capitaine W. L. Prudhomme, de la commission de Pêche et de Chasse de l'Etat.

Harvey et son équipage sont inculpés d'avoir péché des huitres dans une des réserves de la Commission.

Ils auront à répondre de leur délit devant les tribunaux de la paroisse St-Bernard.

INJECTION BROU

Prompt soulagement des cas les plus obstinés sans anesthésie. Autre traitement unique.

VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS.

21 mai —

25 mai —

29 mai —

31 mai —</